

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 28.11.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.11.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit: **Q 20-500 PE-Spray-Filler**
- UFI: 6N10-S0W0-C00F-DXUT
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- Emploi de la substance / de la préparation **Mastic**
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur:
Q-Company Int. GmbH
Lentföhrdener Strasse 12 – 14
D-24576 Weddelbrook, Germany
msds@qrefinish.com
Tel +49 (0)4192 891420
www.qrefinish.com
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence +49 (0)551-19240 (Giftinformationszentrum-Nord)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Repr. 2 H361d Susceptible de nuire au fœtus.

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- 2.2 Éléments d'étiquetage

- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS02



GHS07



GHS08

- Mention d'avertissement **Danger**

- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
styrène

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 28.11.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.11.2022

Nom du produit: Q 20-500 PE-Spray-Filler

(suite de la page 1)

anhydride maléique

bis(2-éthylhexanoate) de cobalt

Fatty acids, C14-18 and C16-18-unsatd., maleated

· Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

· Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 100-42-5 EINECS: 202-851-5 Reg.nr.: 01-2119457861-32	styrène Flam. Liq. 3, H226; Repr. 2, H361d; STOT RE 1, H372; Asp. Tox. 1, H304; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H335; Aquatic Chronic 3, H412	≥10- <25%
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Reg.nr.: 01-2119475103-46	acétate d'éthyle Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336, EUH066	2,5- <10%
CAS: 85711-46-2 EINECS: 288-306-2 Reg.nr.: 01-2119976378-19	Fatty acids, C14-18 and C16-18-unsatd., maleated Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1B, H317	≥0,1- <1%
CAS: 67-56-1 EINECS: 200-659-6	méthanol Flam. Liq. 2, H225; Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; STOT SE 1, H370 Limites de concentration spécifiques: STOT SE 1; H370: C ≥10 % STOT SE 2; H371: 3 % ≤ C < 10 %	<1%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 28.11.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.11.2022

Nom du produit: Q 20-500 PE-Spray-Filler

(suite de la page 2)		
CAS: 136-52-7 EINECS: 205-250-6 Reg.nr.: 01-2119524678-29	bis(2-éthylhexanoate) de cobalt ⚠ Repr. 1B, H360Fd; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1A, H317; Aquatic Chronic 3, H412	<0,1%
CAS: 108-31-6 EINECS: 203-571-6 Reg.nr.: 01-2119472428-31	anhydride maléique ⚠ Resp. Sens. 1, H334; STOT RE 1, H372; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1A, H317, EUH071 Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A; H317: C ≥0,001 %	≥0,001-<0,1%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- **4.1 Description des mesures de premiers secours**
- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **Après inhalation:**
Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 28.11.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.11.2022

Nom du produit: Q 20-500 PE-Spray-Filler

(suite de la page 3)

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.

· **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· **Classe de stockage:** 3

· **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

100-42-5 styrène

VLEP Valeur momentané: 200 mg/m³, 46,6 ppm
 Valeur à long terme: 100 mg/m³, 23,3 ppm
 R2, risque de pénétration percutanée, (13)

141-78-6 acétate d'éthyle

VLEP Valeur momentané: 1468 mg/m³, 400 ppm
 Valeur à long terme: 734 mg/m³, 200 ppm

67-56-1 méthanol

VLEP Valeur momentané: 1300 mg/m³, 1000 ppm
 Valeur à long terme: 260 mg/m³, 200 ppm
 risque de pénétration percutanée, (11)

108-31-6 anhydride maléique

VLEP Valeur momentané: 1 mg/m³
 All

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

· **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 28.11.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.11.2022

Nom du produit: Q 20-500 PE-Spray-Filler

(suite de la page 4)

*Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.**Conserver à part les vêtements de protection.**Eviter tout contact avec les yeux.**Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.***Protection respiratoire:***Filtre A/P2 (EN 141, EN 143)**En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.***Protection des mains:***Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.**Gants de protection (EN 374)**Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.***Matériau des gants***Butylcaoutchouc**Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,7$ mm**Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.***Temps de pénétration du matériau des gants** Valeur pour la perméabilité: $\text{taux} \leq 2$ **Protection des yeux/du visage***Lunettes de protection hermétiques*

*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales****État physique***Liquide***Couleur:***Gris***Odeur:***Caractéristique***Seuil olfactif:***Non déterminé.***Point de fusion/point de congélation:***Non déterminé.***Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition***145,2 °C (100-42-5 styrène)***Inflammabilité***Inflammable.***Limites inférieure et supérieure d'explosion****Inférieure:***1,2 Vol % (100-42-5 styrène)***Supérieure:***8,9 Vol % (100-42-5 styrène)***Point d'éclair***23 °C (DIN 53213)***Température d'inflammation:***480 °C (DIN 51794)***Température de décomposition:***Non déterminé.***pH***Non déterminé.*

(suite page 6)

F

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 28.11.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.11.2022

Nom du produit: Q 20-500 PE-Spray-Filler

(suite de la page 5)

· Viscosité:	
· Viscosité cinématique à 20 °C	>60 s (ISO 6 mm)
· Dynamique:	Non déterminé.
· Solubilité	
· l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 20 °C:	6 hPa (100-42-5 styrène)
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,501 g/cm ³ (DIN 53217)
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.

9.2 Autres informations

· Aspect:	
· Forme:	Visqueuse
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Teneur en solvants:	
· VOC (CE)	5,31 %
· VOCV (CH)	5,28 %
· Teneur en substances solides:	71,6 %
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	Liquide et vapeurs inflammables.
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 28.11.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.11.2022

Nom du produit: Q 20-500 PE-Spray-Filler

(suite de la page 6)

- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction** Susceptible de nuire au fœtus.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Peut irriter les voies respiratoires.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Risque avéré d'effets graves pour les organes de l'ouïe à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **11.2 Informations sur les autres dangers**

· Propriétés perturbant le système endocrinien

128-37-0 | 2,6-di-tert-butyl-p-crésol

Liste II

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.
- **12.7 Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 28.11.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.11.2022

Nom du produit: Q 20-500 PE-Spray-Filler

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Catalogue européen des déchets**

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

· **Emballages non nettoyés:**· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· **ADR, IMDG, IATA** UN3269

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· **ADR** UN3269 TROUSSES DE RÉSINE POLYESTER
 · **IMDG, IATA** POLYESTER RESIN KIT

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· **ADR**

· **Classe** 3 (F3) Liquides inflammables.
 · **Étiquette** 3

· **IMDG, IATA**

· **Class** 3 Liquides inflammables.
 · **Label** 3

· 14.4 Groupe d'emballage

· **ADR, IMDG, IATA** III

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· **Marine Pollutant:** Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquides inflammables.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): -

· **No EMS:** F-E,S-D· **Stowage Category** A

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

(suite page 9)

F

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 28.11.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.11.2022

Nom du produit: Q 20-500 PE-Spray-Filler

(suite de la page 8)

· **Indications complémentaires de transport:**

· **ADR**

· Quantités limitées (LQ) 5L

· Catégorie de transport 3

· Code de restriction en tunnels E

· **IMDG**

· Limited quantities (LQ) 5L

· "Règlement type" de l'ONU: UN 3269 TROUSSES DE RÉSINE POLYESTER, 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **Liste extérieure des substances (LES) du Canada**

1317-65-3	Calcium carbonate
85711-46-2	Fatty acids, C14-18 and C16-18-unsatd., maleated
53988-05-9	Calcium isononanoate

· **Directive 2012/18/UE**

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 69

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**

· **Classification complémentaire selon GefStoffV (ordonnance sur les produits dangereux) annexe II:**

Classe	Part en %
I	<1
NK	25-50

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H311 Toxique par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 28.11.2022 Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Révision: 28.11.2022

Nom du produit: Q 20-500 PE-Spray-Filler

(suite de la page 9)

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H331 Toxique par inhalation.
 H332 Nocif par inhalation.
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H360Fd Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
 H361d Susceptible de nuire au fœtus.
 H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
 EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

• **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

• **Date de la version précédente:** 05.01.2021

• **Numéro de la version précédente:** 2

• **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
 ICAO: International Civil Aviation Organisation
 ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 DOT: US Department of Transportation
 IATA: International Air Transport Association
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)
 VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
 PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
 Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
 Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
 Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
 Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
 Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2
 Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1
 Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
 Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A
 Skin Sens. 1B: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B
 Repr. 1B: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 1B
 Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
 STOT SE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 1
 STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
 STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1
 Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
 Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

• *** Données modifiées par rapport à la version précédente**